



Enercoop Midi-Pyrénées

Tél : 05 32 50 04 90

26/28 rue Marie Magné
31 300 Toulouse

www.enercoop-midi-pyrenees.fr

www.enercoop.fr

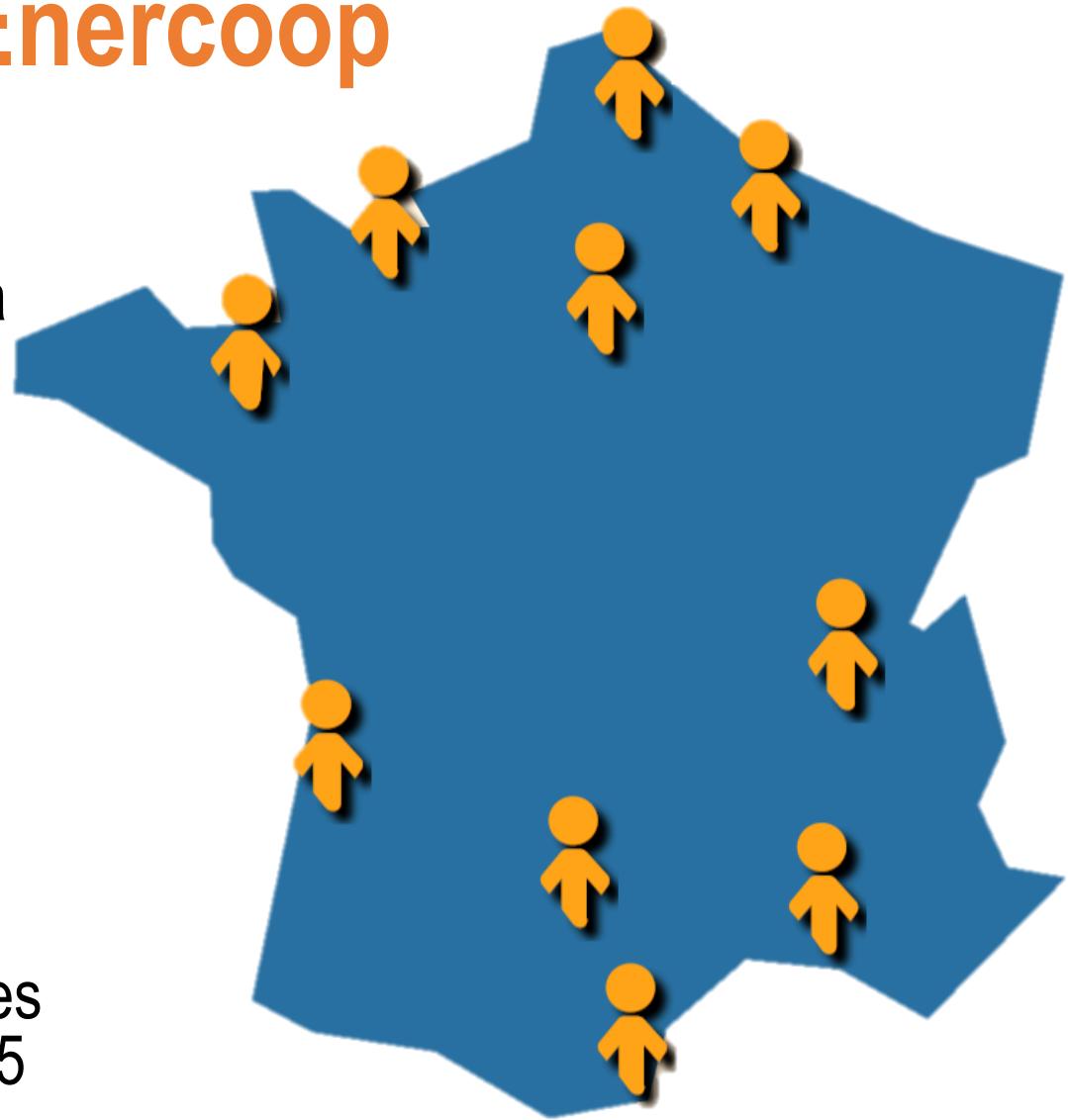
Électricité verte ... Comment ça marche ? D'où provient-elle ?

- Produite à partir de sources d'énergie renouvelable : hydraulique (pratiquement les 2/3 en 2015), éolienne (20%), solaire (8%), bioénergie (7%)
- Milliers de producteurs d'électricité verte :
 - Du simple particulier avec quelques capteurs solaires en toiture
 - Aux grosses centrales hydroélectriques ou parcs éoliens, propriétés de sociétés à capitaux totalement privés ou majoritairement publics (EDF) ou mixtes, comme les ELD (régies municipales ou sociétés d'économie mixte)
- Production injectée sur le réseau :
 - transportée en très haute et haute tension (> 50 kV) par RTE
 - distribuée en MT et BT par ERDF et des ELD (< 5%),



Historique d'Enercoop

- Crédit Enercoop en 2005 par Greenpeace, Biocoop, les Amis de la Terre, le CLER et quelques autres
- Essaimage régional à partir de 2009
- Co-fondation d'Energie Partagée en 2010
- Aujourd'hui: 10 coopératives, dont
- Enercoop Midi-Pyrénées créée le 31 janvier 2015



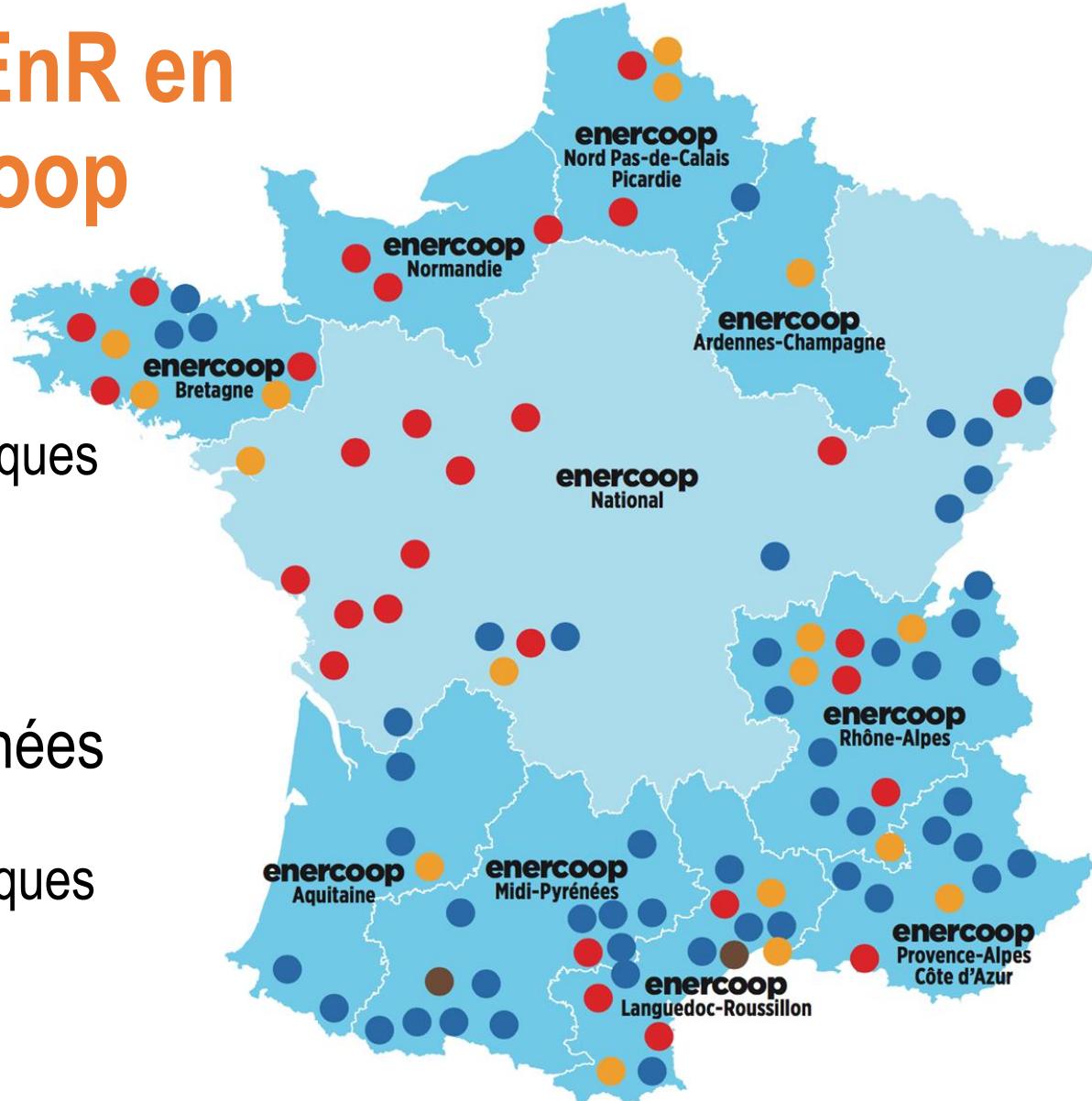
Premier bilan ?

- 10 ans, 10 coopératives (plusieurs autres régions frappent actuellement à la porte), 100 salariés
- 100 producteurs, particuliers, PME et collectivités locales (actuellement 40% de l'approvisionnement)
- 25 000 consommateurs, dont 2200 en Midi-Pyrénées, et 15 000 sociétaires
- Forte croissance depuis 2015 : > 1 000 abonnés en plus par mois au niveau national, > 100/mois en Midi-Pyrénées
- Robustesse du modèle économique qui se confirme :
 - équilibre économique et bénéfices depuis 6 années consécutives
 - chiffre d'affaires en hausse de 55% entre 2012 et 2014



Producteurs EnR en contrat Enercoop

- 100 au niveau national (2015)
 - 52 hydroélectriques
 - 29 éoliens
 - 17 solaires PV
 - 2 biogaz
- 13 en Midi-Pyrénées (2014)
 - 11 hydroélectriques
 - 1 éolien
 - 1 biogaz



Quels objectifs ?

- 150 000 abonnés en 2020 au niveau national, dont 8-10 000 en Midi-Pyrénées
- Renforcer la qualité du service, avec de nouveaux outils et en déployant les moyens humains nécessaires
- Diversifier les sources d'approvisionnement (aujourd'hui 93% est d'origine hydraulique)
- Développer nos propres moyens de production d'électricité verte
- Contribuer à la lutte contre la précarité énergétique, notamment par la création d'un fonds de dotation dédié
- Développer notre réseau de coopératives au plus proche des territoires, des producteurs et des consommateurs et s'appuyant sur la gouvernance partagée



Qui peut souscrire ?

- Tous ceux qui adhèrent aux valeurs coopératives fondamentales avec pour finalité l'intérêt collectif
- Multi sociétariat: particuliers, producteurs, professionnels, collectivités locales, salariés
- Coopérative appartient à ses sociétaires, qui se réunissent et décident en assemblée générale
- Transparence et démocratie : 1 sociétaire = 1 voix, quel que soit le nombre de parts sociales
- Lucrativité limitée:
 - 57,5% des bénéfices = réserves impartageables destinées à être réinvesties dans des projets citoyens au sein des territoires
 - Plafonnement de rémunération des parts sociales



Traçabilité de l'électricité verte ?

- Contrats directs avec producteurs locaux d'électricité verte
- 18 producteurs (novembre 2015) représentant 44 GWh/an, soit plus de 36% des besoins du réseau national Enercoop pour 2016, et bien plus que la consommation des abonnés de Midi-Pyrénées : il y a donc « exportation » vers les autres régions
- Electrons sont tous les mêmes, il n'y en a pas qui seraient bio et d'autres pollués, et ils transitent tous par le même réseau
- Seule traçabilité possible = traçabilité financière et quantitative : la facture payée par un abonné d'Enercoop pour sa consommation sert à acheter la quantité équivalente d'électricité à un producteur d'électricité verte



Profil type des clients Enercoop ?

- Militant, associatif, économie sociale et solidaire
- Particuliers en très grande majorité
- Relativement sobres en énergie : 6 kVA, 3 MWh par an
- 60% des clients Midi-Pyrénées ont déjà pris des mesures d'économie d'énergie chez eux
- ... mais aussi des clients professionnels : Altern' Mobil, Biocoop, Ecocert, Fournil Bio Gascogne, Synphonat, Utopia, etc.



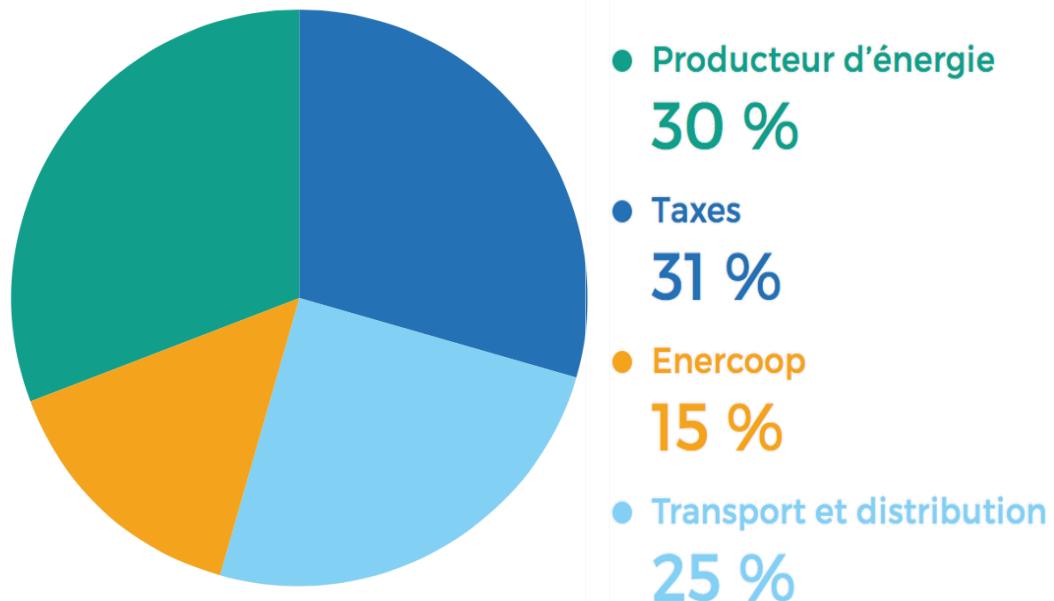
Quel tarif pour Enercoop ?

- Tarif stable depuis la création d'Enercoop il y 10 ans, contrairement aux autres fournisseurs
- Reflète la réalité économique des coûts et permet de proposer un prix juste et maîtrisé autant pour les producteurs que les consommateurs
- Actuellement entre 10 et 15% plus cher pour un particulier type (3-4 personnes, 6 kVA, 3 MWh/an)
- Probablement au même niveau que les concurrents d'ici 2 à 3 ans

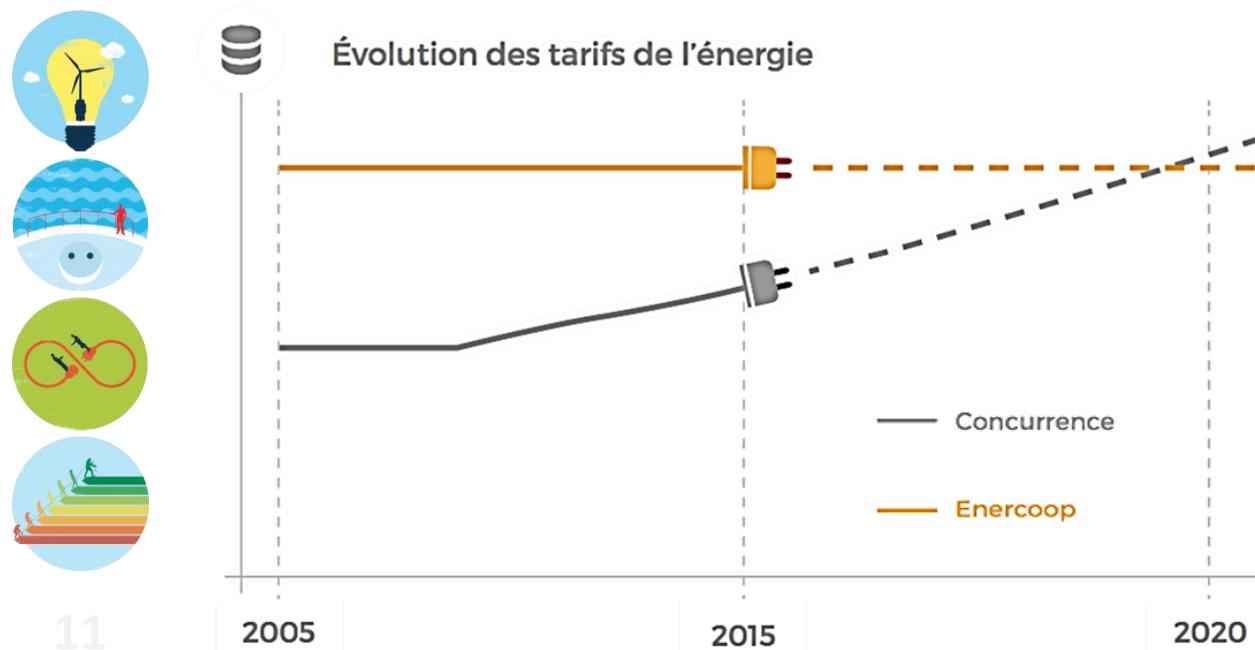


Tarif juste

- Autant pour nos consommateurs que pour nos producteurs, basé sur la réalité économique



Puissance 6 kVA, conso 3000 kWh/an



Tarif stable

- Depuis création en 2005
- Même niveau que concurrence d'ici 2-3 ans

Pourquoi c'est plus cher qu'EDF ?

- Tarifs d'EDF ont jusqu'à présent été réglementés et bénéficié de subventions publiques (recherche et développement, facilité d'investissement) et n'incluent pas tous les coûts à venir concernant le stockage des déchets radioactifs et le démantèlement des centrales nucléaires



Motivation du particulier quand il se connecte à Enercoop ?

- Contribuer à la transition énergétique et au rapprochement entre producteurs et consommateurs (circuit court)
- Agir sur les décisions en termes d'énergie sur son territoire
- Participer à la vie coopérative: assemblée générale, conseil d'administration; groupes de travail permanents ou ponctuels, évènements; devenir « ambassadeur » d'Enercoop
- Et c'est simple et sans risque :
 - quelques clics sur internet... pas plus de 5 mn
 - pas d'engagement de durée
 - pas de risque de coupure : approvisionnement garanti par les réseaux nationaux
 - raccordement, maintenance réseau et comptage assurés par ERDF



Et les projets citoyens ?

- 60 projets soutenus par les coopératives régionales
- 1^{er} projet accompagné par EMIP : 17 toitures PV en réalisation avec la Société civile des Terres du Larzac
- Mise en place d'un incubateur de projets citoyens en partenariat avec Catalis (incubateur de l'innovation sociale):
 - accompagnement des porteurs pendant 9 mois
 - appui au lancement des projets et à la mobilisation des financements avec EPI, MPEI, etc.
- 3 projets en cours d'incubation suite au 1^{er} appel à projets:
 - 1 grappe de projets PV dans le Tarn et Garonne,
 - 1 projet biogaz en Aveyron
 - 1 multi-site avec Terre de Liens Midi-Pyrénées (biogaz, éolien, PV)
- 2^{ème} appel à projets prévu fin décembre



Autoproduction- autoconsommation ?

- EMIP offre des services d'autoproduction-autoconsommation, en réponse aux attentes de ses consommateurs :
 - prédiagnostic, intégrant des préconisations en matière de maîtrise de l'énergie (MDE)
 - conseil sur le choix et/ou « sourcing » des équipements (performance, durabilité, origine régionale, etc.)
 - appui au choix des installateurs (charte d'installateur)
 - accompagnement de la négociation des prix
 - monitoring
- Une dizaine de projets pilote dont 5 en cours de réalisation chez des particuliers

